



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 1029/2020
Date de la séance du CE : 9 septembre 2020
Direction : Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration
N° d'affaire : 2019.GEF.1107
Classification : Non classifié

Loi sur la santé publique (Modification) **Ouverture de la procédure de consultation**

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration, arrête :

La Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration est habilitée à ouvrir la procédure de consultation concernant la modification de la Loi sur la santé publique (LSP). La procédure de consultation dure jusqu'au 18 décembre 2020.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier

Destinataires
– Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration